

**SOCIÉTÉ DE LA FLORE VALDÔTAINE
PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 AVRIL 2012

Le 21 avril 2012, à 15h30, s'est tenue à la Bibliothèque régionale d'Aoste l'assemblée générale de printemps de la Société de la Flore Valdôtaine, en seconde lecture, la première convocation n'ayant pas reçu le quorum.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Rapport moral de la Présidente
2. Bilan 2011 et budget 2012
3. Nouveaux statuts de la Société de la Flore Valdôtaine : analyse du texte proposé par le conseil de direction et des éventuelles propositions écrites par les associés parvenues au siège de la S.F.V. au moins cinq jours avant l'assemblée
4. *Revue Valdôtaine d'Histoire Naturelle et Nouvelles* de la S.F.V.
5. Musée régional de Sciences Naturelles : situation et perspectives
6. Jardin historique du Col du Petit-Saint-Bernard – La Chanousia: programme des activités de l'été
7. Programme des excursions et conférences 2012
8. Problèmes d'actualité, motions, propositions

En l'absence de la secrétaire de séance, Chiara Virano secrétaire de la Société est chargée de la rédaction du procès-verbal de la réunion.

1. Rapport moral de la Présidente

La présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents, au nombre de trente huit y compris les membres du conseil de direction, et invite tous les participants à ne pas manquer l'assemblée d'automne au cours de laquelle se dérouleront les élections du nouveau conseil de direction. Elle présente ensuite brièvement les activités qui se sont déroulées en 2011, soit les deux conférences animées par le Prof. Martini et M. Ostellino respectivement sur un thème consacré à la flore et sur la gestion des aires protégées. L'excursion à l'alpage Cortlys sera l'occasion pour reprendre l'argument de l'utilisation du territoire qui est de grande actualité en ce moment. Enfin, elle rappelle que lors de la prochaine conférence, seront présentées les nouvelles mesures adoptées pour les sites SIC et ZPS.

Parmi les points saillants de l'ordre du jour, il faut certainement retenir la refonte des statuts dont l'ébauche a été présentée à tous les associés, lesquels n'ont pas, pour le moment, proposé de corrections ou modifications. La présidente explique la procédure à laquelle sera soumise l'ébauche qui sera produite par l'assemblée d'aujourd'hui : elle sera vue par le notaire, traduite en français et proposée ensuite à l'approbation des membres au cours d'une assemblée extraordinaire à laquelle participera le notaire lui même.

2. Bilan 2011 et budget 2012

Patrizia Perotti, en sa qualité de trésorière, présente le bilan 2011 et le budget prévisionnel 2012. La note positive du compte-rendu de gestion 2011 établit que les coûts prévus au budget ont été

respectés. La subvention extraordinaire accordée par l'Administration régionale s'est révélée fondamentale pour la réalisation des activités. Par contre, on a pu enregistrer une légère diminution des cotisations. À ce propos, la présidente invite à publiciser la S.F.V. avec l'espoir que ceci puisse apporter de nouvelles adhésions. Les différents éléments de gestion sont analysés : frais généraux, coûts des publications, subvention économique à Chanousia, encaisse. Outre la subvention régionale et les cotisations, une donation de 90 euro et les quelques faibles intérêts bancaires viennent gonfler les entrées en caisse. On enregistre un reliquat d'exercice d'environ 1.700 euros. Dans le budget prévisionnel 2012, on a émis l'hypothèse de faire face à des frais analogues à 2011 en mettant cependant en évidence les frais de notaire pour la refonte des statuts. Pour les entrées aussi, on a estimé une situation analogue à celle de 2011 avec un nombre identique de cotisations et une subvention régionale un peu réduite. Tout ceci permettrait également de clore l'année 2012 avec un excédent d'exercice. La présidente fait remarquer combien, surtout à l'avenir, il sera important de réduire les frais d'expédition postale et de développer de plus en plus les connexions internet.

Le bilan et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité par vote à main levée.

3. Nouveaux statuts

La présidente lit et commente les premiers articles de l'ébauche des nouveaux statuts. Ces derniers définissent la politique d'orientation de la S.F.V. et mettent en évidence l'aspect scientifique des activités auxquelles s'engage la Société. À la demande de la présidente de signaler d'éventuelles modifications, Maurizio Bovio propose d'invertir l'ordre dans lequel sont présentés certains termes. Dans l'ébauche, outre les cotisations, les subventions publiques, les sphères à contacter pour trouver des ressources économiques ont été élargies. En effet, des donations et des héritages y ont été prévus. Ne pouvant réinvestir les éventuels capitaux, la S.F.V se met en outre à l'abri des risques connexes aux diverses formes d'investissement. En ce qui concerne les associés, il a été prévu de les diviser en 4 catégories : ordinaires, junior (jusqu'à 18 ans) honoraires et collectivités. La cotisation reste et est valable pour l'année solaire et ne peut pas être cédée. La présidente présente les droits reconnus aux associés et les organes sociaux. Dans l'ébauche ne figurent pas les prud'hommes. L'assemblée interpellée sur cette modification par rapport aux anciens statuts et sur la proposition du conseiller Maffei vote pour la réintroduction des prud'hommes, au nombre de deux en tant qu'organe électif. La proposition est accueillie par 33 voix favorables, 2 non et 3 abstentions. La présidente donne ensuite lecture des articles relatifs à l'assemblée des associés et au conseil de direction. Par rapport aux précédents statuts, on note y quelques modifications : en effet, il est prévu que l'on puisse intégrer dans le conseil de direction deux personnes sans droit de vote, outre les conseillers, le vice-président et le secrétaire qui est choisi par le président parmi les membres. Le conseil de direction choisit en outre parmi les membres, le trésorier. La convocation du conseil peut advenir aussi par courrier électronique. Ces modifications sont approuvées à l'unanimité par vote à main levée. En ce qui concerne l'organe de contrôle qui s'occupe principalement de suivre les aspects économiques, il n'est pas nécessaire qu'il soit formé de personnes obligatoirement inscrites au registre des commissaires aux comptes. Toutes les charges électives ne donnent lieu à aucune rémunération, tandis qu'il est reconnu la possibilité d'octroyer un remboursement de frais. La présidente termine la lecture de l'ébauche. À la demande se référant à de nouvelles intégrations, aucune proposition n'est faite par l'assemblée. L'ébauche des nouveaux statuts est donc approuvée à l'unanimité.

Plus adaptés aux récents règlements, les nouveaux statuts permettront de demander l'insertion de la S.F.V. au registre des associations accréditées par l'Administration régionale. Une copie de l'ébauche des nouveaux statuts approuvés par l'assemblée est jointe à ce procès-verbal.

À propos de la date de convocation de la prochaine assemblée extraordinaire, la présidente signale que celle-ci dépend de la disponibilité du notaire et pourrait tomber un jour ouvrable. Elle sera de toute façon fixée en fin d'après-midi, toujours à la Bibliothèque régionale.

4. Revue valdôtaine d'Histoire naturelle et *Nouvelles* de la SFV

Maurizio Bovo illustre la situation de la Revue. Avant tout, il tient à signaler le coût élevé des frais d'expédition et demande donc aux membres de collaborer en venant retirer le volume au siège social de la société ou lors de conférences ou assemblées. En outre, afin de diminuer les frais d'expédition à l'étranger, on pourvoira à expédier les numéros adressés en France directement du territoire français.

Le prochain numéro de la Revue pour lequel les premiers articles sont en train d'arriver sera moins important et de fait moins onéreux sur le plan expédition.

François Prinetti commente ensuite la nouvelle graphique de *Nouvelles*. La nouvelle version se ressent de la nécessité de réduire les coûts aussi bien en ce qui concerne l'impression que l'expédition. *Nouvelles* maintient néanmoins son objectif de faire le point sur la vie associative interne à travers des comptes rendus spécifiques des diverses activités effectuées. Des informations concernant les associations avec lesquelles la SFV collabore y sont reportées aussi de manière succincte. Par contre, *il lichene* et la récapitulation des activités de l'année en cours ont été maintenus.

5. Musée régional de Sciences naturelles

Rosanna Piervittori rend compte de la dernière mise à jour de la situation des travaux de restructuration et des activités du Musée. Tout d'abord, elle signale sa participation à un congrès sur les biens culturels qui s'est tenu à Istanbul où elle a apporté sa contribution personnelle au nom du Musée. Récemment, le Musée a organisé à Morgex, dans le cadre du PIT, l'exposition « Voyage dans les paysages de l'espace Mont-Blanc » dans laquelle les paysages alpins sont représentés sous un angle pluridisciplinaire. Parmi les initiatives futures, un projet INTERREG avec la Suisse est en train de prendre pied qui verra l'aménagement d'un musée virtuel. Dans ce projet, le Musée de Sciences naturelles est le référent scientifique du point de vue didactique. Dans le cadre du projet VIVA Nature Métro en collaboration avec le Service des Aires protégées de la Région, le Musée participe à diverses propositions créant ainsi des opportunités de travail pour de nouveaux diplômés en sciences naturelles. Précisément dans ce cadre, le 22 mai se tiendra un workshop sur la valeur de la biodiversité avec des experts provenant de diverses réalités tant sur le plan de la recherche que sur le plan institutionnel. À cette rencontre scientifique sera associée une exposition photographique à laquelle tout le monde pourra participer en envoyant des photos.

En outre, le musée accueille un projet de création d'observatoire régional de la biodiversité qui voit aussi la constitution de bourses de recherche.

Le musée s'est adapté aux nouvelles formes de communications télématiques en ouvrant sa propre page Facebook.

Le prix annuel que le Musée octroie pour récompenser la meilleure thèse a été assigné en 2011 à Martina Petey qui, au terme des travaux de l'assemblée, présentera une synthèse des contenus de sa thèse basée sur la phénologie.

En ce qui concerne l'édifice historique qui abrite le musée, les travaux de restructuration ont commencé en septembre 2011 et concernent en premier lieu la mise en sécurité de la construction et son adaptation aux nouvelles réglementations en vigueur. Les travaux en adjudication se poursuivent à un rythme assez rapide et devraient se terminer en 2013. Les fouilles archéologiques réalisées à l'intérieur permettront une mise à jour des connaissances acquises sur l'histoire du château.

6. Jardin La Chanousia

Ermanno Dal Molin, quant à lui, rend compte de la situation du jardin alpin Chanousia et met en évidence les difficultés qui existent pour mettre en œuvre le programme prévu compte tenu des faibles ressources économiques à disposition. Toutefois, une attention particulière sera portée à la culture des espèces en procédant à un désherbage plus important et un renouvellement des espèces des rocailles. Malheureusement, les ressources économiques influent aussi sur le nombre de

professionnels employés. Guido Teppa, adjoint aux directions des jardins Paradisia et Saussurea sera à nouveau présent. L'entretien des structures en maçonnerie des édifices est par contre de la compétence de la Région Vallée d'Aoste et du Département de Haute Savoie qui en sont les propriétaires.

7. Programme excursions et conférences

La présidente présente le programme des prochaines **conférences**. La première est celle du 17 mai à la Bibliothèque régionale qui aura pour thème la biodiversité et sera tenue par Santa Tutino. Successivement et pareillement à l'année dernière, une série de conférences thématiques inhérentes à la basse vallée de Champorcher ont été prévues et organisées en collaboration avec la bibliothèque de Hône. En juin, la S.F.V. participera à la manifestation sur les herbes officinales organisée par la commune de Saint-Vincent. En automne, les conférences à thème pluridisciplinaire qui allie l'histoire à la nature reprendront et traiteront des châteaux de la Vallée d'Aoste. Les intervenants seront Sandra Barbero, Elisabetta Converso et Francesco Prinetti. En novembre, aura lieu une conférence sur la flore fossile des Alpes occidentales animée par le prof. Martinetto. Toujours au cours du même mois, le 24, se tiendra l'assemblée ordinaire d'automne au cours de laquelle auront lieu les élections des organes statutaires. Elle sera suivie d'un dîner social.

Francesco Prinetti et Maurizio Bovio illustrent les **excursions** au programme. La première est prévue le 5 mai à Jovençon. Elle durera une demi-journée et aura pour thème la faune ornithologique des milieux cultivés. La collaboration avec la bibliothèque de Hône permettra de faire des sorties sur le territoire de la vallée de Champorcher et éventuellement de proposer l'excursion au sanctuaire de Retempio qui l'année dernière avait été annulée en raison du mauvais temps. Comme l'année précédente, il est prévu une excursion d'une journée en commun avec la Société Botanique italienne. Au programme de cette année, la visite de différents lieux caractérisés par des milieux xéothermiques permettra d'étudier non pas seulement la flore mais aussi le substrat. Ainsi la matinée sera consacrée à la visite du géosite de Saint-Vincent, de Saint-Denis et Verrayes et Grand Bruson. L'après-midi on se rendra au château de Cly pour étudier la flore des milieux arides sur un circuit doté de panneaux explicatifs. En juillet, est prévue une intéressante sortie à l'alpage Cortlys accompagnés par les membres Beck-Peccoz, afin d'étudier les milieux humides et la colonisation des moraines abandonnées par les glaciers. Dans la seconde moitié de juillet, pendant quelques jours, la société accueillera les membres de la Société du Vaucluse. Pour le moment, nous n'avons pas encore le programme des activités qu'ils projettent de faire. Toujours au cours du même mois, les 21 et 22 juillet en collaboration avec le FAB, il est prévu d'organiser une excursion au Val Seriana avec la visite du sentier des fleurs et de la cathédrale des arbres. On dormira au refuge Capanna avec séjour en demi-pension. L'excursion est facile, à la portée de tous ; en outre, le FAB distribuera aux inscrits un livret avec les fiches des fleurs présentes tout au long du parcours. Fin août une autre sortie de deux jours dans le Val Ferret à thème pluridisciplinaire prévoit de dormir au refuge Bonatti, en séjour demi-pension. Le deuxième jour, les participants rejoindront la Testa Bernarda et le refuge Bertone d'où ils redescendront dans le val Ferret. Au retour, il est prévu de visiter l'exposition sur les paysages du massif du Mont-Blanc à Morgex. En septembre, a été programmée une sortie à thème géologique dans la vallée de Gressoney sous la conduite du prof. Dal Piaz. Au cours du même mois, est prévue aussi une excursion autour du Mont Tantané qui se terminera avec une *merenda sinoira* gentiment offerte par notre présidente Chantal Trèves. Toutes les dates et les programmes des excursions peuvent être consultés sur le site de la S.F.V.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée à 17h45

La Présidente de la SFV
Chantal Trèves

La Secrétaire de la SFV
Chiara Virano